

2014

LE PROJET ASSOCIATIF

Temps d'information
25 novembre 2013



« Comment passer du récit au projet ? Comment passer de l'exploration des futurs possibles (« que peut-il arriver ? ») à l'élaboration des stratégies d'adaptation requises pour arriver à bon port (« que puis-je faire » et « que vais-je faire ? ») ? A partir de votre situation présente, quels sont les ressorts du changement qui vous permettront de dessiner le chemin vers le futur ? »

Présentation, définition du projet associatif

Michael Bouillon Directeur Fédération Départementale des MJC

Le projet associatif est un outil qui décline les orientations de l'association tout en conservant les valeurs portées par l'association.

Il est important de faire le lien entre ce que l'on fait, ce que l'on est et pourquoi on le fait. C'est la détermination d'une politique globale de l'association qui induit une stratégie d'action (ce que l'on fait au quotidien dans les domaines sportifs, culturels, d'insertion...) la mise en place d'un système de fonctionnement (ce qui touche à la vie de l'association). Deux aspects à retenir dans le projet associatif, ce que l'on met en œuvre (ses actions) et le fonctionnement de l'association qui est spécifique (moyens humains, bénévoles, salariés...).

Le point de départ du projet ce sont les statuts et plus particulièrement l'objet.

Dans les MJC nous retrouvons souvent trois articles dans l'objet : la vocation, les valeurs et la mission. Ces trois articles définissent politiquement beaucoup de choses notamment qui l'on est, pourquoi on le fait et le sens de l'action globale du projet. La réalisation d'un projet associatif, repose sur le fonctionnement démocratique (les idées, les valeurs, le sens à donner, la direction politique au sens orientation politique, la vie associative et son fonctionnement...)

La traduction en action de ces valeurs, c'est le plan d'action, ce sont les activités qui sont mises en œuvre, les méthodes qui sont choisies, les moyens de l'association qui permettent de réaliser concrètement le projet.

Qui est concerné par la construction du projet associatif ? De notre point de vue ce sont tous les acteurs, les bénévoles, les salariés, les adhérents. Des débats, discussions devront être organisés de façon à associer au projet toutes les forces vives qui composent l'association.


En terme de méthode pour finir, nous utilisons comme outil la méthodologie de projet qui structure la pensée, l'action qui permet de mettre en ordre les idées, les moyens, de passer du pourquoi on fait les choses au comment, les moyens avec toutes les étapes intermédiaires. Idéalement la construction d'un projet associatif repose sur des valeurs partagées, la définition d'objectifs, de critères d'évaluation, le tout basé sur un diagnostic local. On part d'une situation existante à l'échelle d'un quartier, d'un territoire, d'un champ d'activité.

Mots clés concernant la réalisation d'un projet associatif :

Le premier, la liberté de forme et de contenu.

La participation fait souvent défaut dans les associations. Susciter, mobiliser et organiser la participation à tous les stades de l'écriture au faire vivre.

Simplicité des documents, lisibilité, accessibilité.

 Voir pièces jointes les éléments liés au projet FDMJC

Pour le propos préliminaire, enfant dans une école rurale, j'ai fait un concours de dessin sous l'égide de l'UNESCO. J'ai été récompensé. Ce fut le premier contact avec l'Unesco. Nous avions à l'école un atelier annexe où il était possible de travailler la sculpture et d'autres disciplines, j'ai pu expérimenter à cet âge là beaucoup de choses. Arrivé à une trentaine d'années, je retourne dans mon village natal, tout ce que nous avons créé, tout avait disparu, on m'a dit que la personne qui avait succédé à mon instituteur avait nettoyé le local et avait tout jeté. Cet incident à beaucoup de valeur pour moi surtout dans la suite de mon projet.

Notre association s'est construite par étapes, par cycles et par objectifs à atteindre.

Arrivé dans la quarantaine je me suis dit j'entre au cercle UNESCO. Cette association est née en 1978. C'est une petite association qui se cherche et qui essaie tant bien que mal d'assurer la promotion de l'UNESCO. A Troyes en 1980, ce sont 7 personnes actives et 3000 anciens francs de budget annuel. Quand j'arrive en 1985, je me dis que l'on ne pourra rester sur ce créneau là, sur toutes les manifestations, conférences, nous recevions toujours les mêmes 20 ou 30 personnes. Pendant sept années j'ai vu les mêmes personnes assister à nos manifestations. En 1985, nous décidons de modifier les statuts de l'association pour donner la priorité à l'enfance et la jeunesse. J'ai une idée concernant l'enfance et la jeunesse, les jeunes populations m'ont toujours intéressées, je crois à l'éducation et à la culture. **Bref, ces cinq années ont posé définitivement les grands principes de notre association**

Au sein de l'UNESCO, il y a plusieurs instances où l'on rencontre des bénévoles notamment avec la fédération française des clubs Unesco qui promeut les valeurs de l'UNESCO et qui en France rassemble environ 200 clubs. Cette association trouve sa place dans le cadre de la fédération. **Le centre pour l'Unesco a été créé en 1995.** Les deux vocations d'activité du centre UNESCO à Troyes sont l'organisation d'ateliers éducatifs et d'éveil pour les 5/12ans et par ailleurs la création d'expositions itinérantes pour les enfants et les jeunes de moins de 25 ans. **Deux politiques sont développées : une en direction des enfants qui en ont le plus besoin dans les quartiers fragiles et l'organisation d'expositions itinérantes dans le secteur rural.**

Mise en place de cycles par 5 ans. Sur chaque cycle de 5 ans, **il y aura des particularités qui seront atteintes avec des méthodes.**

Je recherche des partenariats publics ou privés. J'ai eu la chance d'être formé au management par objectif, j'ai trouvé que cette méthode pourrait s'appliquer à notre association.


Le management par objectif : 10 chapitres 100 objectifs vie interne et vie externe.


A notre AG, on mesure toutes les actions en pourcentage pour avoir une idée du travail commis sur l'année. Généralement on avoisine les 65 à 70% des objectifs atteints. Les objectifs non atteints sont reportés sur l'année suivante. Depuis 1996, l'association travaille à la réalisation d'un club de partenaires privés, il est important d'établir des relations durables avec le privé, l'argent public se faisant de plus en plus rare.

Actuellement nous comptons 2900 adhérents. Si nous comptons les concours de poésie et d'art plastique nous arrivons à 10.000 personnes travaillant sur le projet de l'association. Au niveau international collection de 6500 pièces, 80000 créations artistiques avec le fond en provenance de 110 pays au monde, nous avons une diversité culturelle qui nous permettra de créer un objet de musée unique qui valorisera la jeunesse et qui donnera un autre regard sur ce qu'on appelle communément le dessin de l'enfant.

Echanges – remarques des participants

Le projet associatif du Centre UNESCO est né d'une expérience personnelle et la volonté de repositionner la jeunesse dans la mémoire collective. La structuration de l'association, passage d'une structure associative constituée d'un petit noyau de personnes à une structure importante nécessite un minimum de procédures, une démarche de méthodologie de projet.

 Voir pièces jointes les éléments liés au projet de l'Unesco

 Voir en annexe, liens utiles sur le management par objectifs

Le Centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)

Virginie Virey, Directrice

Association mise en place dans les années 1990, nous travaillons en réseau. Le CIDFF ne fonctionne qu'avec une équipe de 6 à 9 salariées.

Le projet associatif ce n'est pas les statuts ni un règlement intérieur, c'est un outil qui permettra de voir plus loin dans l'avenir, de travailler sur du long terme, de faire un état des lieux de ce qui existe au moment où nous mettons les choses en place.

Le contexte de mise en place du projet dans notre association.

Dans notre cas c'est une obligation, nous avons une tête de réseau sur Paris qui est le centre national d'information sur le droit des Femmes et des Familles, l'association bénéficie d'un agrément ministériel du droit des Femmes puisqu'il existe un ministère du droit des Femmes. De ce fait, **nous avons l'obligation de retravailler notre projet associatif tous les trois ans** à l'occasion du renouvellement de l'agrément.

Notre projet est amené à évoluer. Chaque CIDFF est indépendant car le centre national ne verse pas d'argent aux associations. Nous avons la possibilité d'intervenir sur un certain nombre de champs d'actions en fonction du territoire et des moyens. Notre activité rentre dans le cadre de l'intérêt général, nous adhérons à une charte des CIDFF qui donne aux associations une politique commune.

Les missions générales de chaque CIDFF sont l'accès au droit, la vie familiale, la parentalité, la citoyenneté, lutte contre les violences sexistes, l'emploi, la création d'activité, la santé, la promotion de l'égalité entre les Femmes et les Hommes ... Ce sont les champs sur lesquels les CIDFF peuvent se positionner et obtenir des subventions. Sur le champ de la santé, nous travaillons avec l'agence régionale de santé (ARS). Le premier centre a été créé dans les années 1970, avec une vocation première d'informer les Femmes, le F de Famille a été rajouté par la suite dans les statuts de l'association.

L'élaboration de projet associatif, l'ensemble de l'équipe et des administrateurs a réfléchi sur les objectifs que l'on va se fixer sur les trois années à venir. Les services ne changeront pas qui sont définis dans notre charte dans nos statuts, nos valeurs historiques.

Notre projet repose déjà sur un état des lieux, les services que l'on propose déjà, évolutions par rapport au dernier projet établi et notamment par exemple sur l'embauche de nouveaux juristes et leur valeur ajoutée, de nouveaux services qui ont été mis en place, le dispositif d'insertion sociale, le centre de formation, l'espace dialogue et solidarité, développement de nouvelles permanences....

Ensuite, nous sommes passés à une phase d'analyse et de diagnostic par rapport à la photographie de l'association sur l'instant, quels sont les nouveaux besoins repérés par l'équipe sur le terrain. Nouveaux lieux, nouveaux publics, nouvelles activités, développer les partenariats, rechercher de nouveaux financements publics et privés.

Dernière partie du projet, les objectifs, nous préparons l'avenir, nous nous donnons des axes de progression, Nous nous sommes donnés des objectifs à longs termes, à moyens termes de 1 à 2 ans et des objectifs à courts termes (maintenir l'ensemble des permanences).

Ce plan d'action a été formalisé avec ses objectifs qui doivent être clairs, accessibles, partagés et réalisables. Au niveau de notre activité 2012 tous secteurs confondus, nous avons reçu 3991 personnes.


L'objectif premier de notre projet est que les personnes puissent comprendre très rapidement ce que l'on est et où l'on va. C'est un travail très fastidieux lorsque c'est la première fois que l'on écrit un projet.

Le projet nous permet de bien présenter la structure, d'avoir une lisibilité sur l'évolution du CIDFF sur les années à venir et également d'être reconnu par les décideurs.

Echanges – remarques des participants

Au travers du projet associatif avez-vous été obliq de revoir les statuts de l'association ?

Le CIDFF a dû faire évoluer ses statuts notamment en rajoutant une lettre au titre F pour familles. L'association se développant, des activités nouvelles peuvent être mises en place, ce qui peut entraîner une modification de l'objet statutaire.

 Voir pièces jointes les éléments liés au projet du CIDFF

TOS athlétisme

Gérard Collinet, dirigeant section
Michel Boudin, président de la section

La section athlétisme Troyes omnisport est affiliée à la fédération française d'athlétisme. C'est un dénombrement du club omnisports qui est lui-même constitué de plusieurs autres sections sportives.

Le projet a été formalisé et décliné en 2011. La fédération a demandé à la section d'écrire un projet associatif dans une perspective de structuration et de professionnalisation.

Fort de l'expérience de plusieurs années les dirigeants de la section (le club existe depuis 1965), fort de ce retour d'expérience, nous avons commencé à travailler à l'écriture du projet. Deux axes majeurs ont été dégagés : le développement par le professionnalisme, c'est entre autre de s'inspirer du fonctionnement des entreprises avec la souplesse du bénévolat. **Avec comme idée force que le projet n'a pas de fin en soi il est constamment « en mouvement », toujours perfectible.**

L'état des lieux, c'est l'analyse de l'existant pour nous avec une prise en compte des activités depuis 2008. Nous sommes un club d'athlétisme traditionnel.

Les anciens athlètes ne sortaient pas de la piste et tous ceux qui s'aventuraient sur la route ou sur des activités de loisirs étaient considérés comme des faux athlètes voir des marginaux.

En 2008, notre effectif est stagnant. Notre école d'athlétisme souffrait d'un manque de bénévolat. Il nous est arrivé d'avoir 100 enfants et d'avoir nos encadrants absents. C'était très gênant. Nos organisations sportives étaient routinières. La section loisir ne proposait que le jogging : la sélection aux interclubs des athlètes était laborieuse. Notre budget annuel ne nous permettait pas d'embaucher un Diplômé d'Etat.

Analyse de notre environnement : caractéristiques territoriales, la politique est orientée vers la santé et la pratique de loisirs. Des possibilités d'aides financières proposées par l'Etat pour créer et développer des projets, des demandes vers les sports de nature et de loisirs sans critères de performance et pas d'autre club d'athlétisme structuré sur Troyes.

Phase de diagnostic :

- nous répondons partiellement à la demande du grand public;
- notre offre est insuffisante ;
- les compétitions n'intéressent plus qu'une minorité d'athlètes ;
- dirigeants et encadrement technique n'ont pas évolué, beaucoup d'entraîneurs bénévoles n'ont pas de diplômes fédéraux....

Comment faire pour nous développer ?

Les 1ères idées,

- c'est l'embauche à court terme d'un éducateur diplômé d'état avec l'aide de l'état
- Diversifier nos offres
- Bénéficier de l'évolution de la fédération française vers la professionnalisation des clubs qui donne des moyens de formation pour améliorer les compétences des bénévoles et des encadrants.
- Améliorer par la formation les compétences des dirigeants et des encadrants entraîneurs et continuer de soutenir les jeunes athlètes des compétitions en stade.
- Investir dans du matériel sportif de qualité.
- Nous faire connaître par le grand public sur des actions de communication.

Actions et mise en place progressive

- Deux cadres diplômés d'Etat recrutés en cinq ans :
- Première embauche au 1er juillet 2008 35h en CDI, groupe 3 de la convention collective du sport.
- Deuxième embauche au 1er juillet 2013 35h en CDI, groupe 3 de la convention collective du sport.
- Mise en place d'une section loisirs avec séances de préparation physique générale, entraînement au running, marche nordique.
- Fiabilisation de l'école d'athlétisme : entraînement des jeunes avec des horaires précis grâce aux éducateurs. Les groupes ne dépassent pas 20 enfants, création d'une section bébé pour les moins de 5 ans avec des activités adaptées.
- Formation à la fédération de nos éducateurs au métier de coach athlé santé.
- Cinq dirigeants sont qualifiés FFA et suivent les formations proposées par l'APASSE 10 et le CDOS.

- La section loisir s'est renforcée de 3 entraîneurs marche nordique : objectif central, associer les entraîneurs bénévoles et les professionnels.
- Plan de formation pour nos entraîneurs pour améliorer leur compétence.
- Participation au salon forme et bien être tous les ans, participation à la fête du sport de Troyes, exposition loisirs de l'office sport loisir de l'agglomération troyenne, cross des écoles, accompagnement éducatif en milieu scolaire, journées portes ouvertes au complexe Henri terré.
- Adapter l'administration du club à son développement (augmentation des adhésions) et renforcer les structures de gestion, mise en œuvre d'un nouveau bureau plus étoffé avec un organigramme.

Dans cette logique de projet, on part d'un état des lieux, on en tire des conséquences et on fixe des objectifs.

L'idée générale du club était d'embaucher un éducateur sportif en 2008 et on a pu ensuite développer. On a tellement bien développé le club que l'on compte actuellement 660 licenciés et que l'on a recruté un second éducateur. Cependant trop de choses portaient sur un petit nombre de dirigeants. L'organigramme a été pensé en fonction du fonctionnement du club : commission piste, commission liée aux compétitions hors stade, commission sport santé et loisirs, commission liée à la communication.

Un certain nombre de principes ont été déterminés. Ce qu'il faut retenir, c'est que ces commissions sont complètement ouvertes à des adhérents qui ne sont pas nécessairement membres du conseil d'administration. On y a énormément gagné en participation et la répartition des tâches permet une meilleure approche du projet, de prendre en compte les attentes des adhérents.

La communication était nécessaire au sein de notre association il y avait beaucoup à faire en la matière. Trois personnes s'occupent du nouveau site depuis 2013. Augmentation du nombre de licenciés depuis 2008. L'objectif est de maintenir ce nombre d'adhérents.

On connaît le projet du club et son développement mais on ne connaît jamais la fin. L'intérêt est d'avoir des idées cohérentes et il y a toujours matière d'améliorer le fonctionnement de nos associations et la conjoncture et l'environnement nous y oblige.

Nous avons le souhait de susciter des vocations d'entraîneurs bénévoles et de juges. Ayant aujourd'hui 2 éducateurs sportifs, l'objectif est de pérenniser les salaires, cet objectif est décliné sur 4 ans. Le plus ancien poste l'est. Donc nous avons développé des interventions auprès des tiers : comités d'entreprises, centres sociaux de la ville de Troyes avec des interventions dans les quartiers défavorisés... Le progrès en continu, il y a toujours des idées et des objectifs.

Echanges – remarques des participants

Des points d'étapes pour évaluer votre projet ?

Les points d'étapes se font régulièrement. Il y a des incontournables notamment lors des projets déposés auprès du CNDS ou de la FFA. Présentation d'un tableau de bord reprenant des indicateurs : nombre de licenciés, matériel, formation depuis 2008. Comme vous pouvez voir le budget a été doublé, grâce aux licences, aux manifestations et aux prestations des salariés.

Combien de fois par semaine accueillez-vous vos adhérents?


On propose deux fois par semaine le mardi et jeudi de 18h à 20h30 plus des possibilités de pratiquer régulièrement les running, marche nordique...

Faites vous une différence de tarif ?

Nous avons un tarif unique pour tous les licenciés (bien sûr pondérés par les aides sociales). Nous avons une possibilité d'avoir des licences pour 6 mois. Nous proposons également à la rentrée des séances découvertes gratuites. L'adhésion est de 135€ (55€ reversé à la FFA)

La 1ère embauche est liée au fait que vous avez pu toucher une subvention ?

La 1ère embauche a été faite en 2006 avec un CAE-CUI. L'employé nous coûtait alors environ 300€ ; ensuite avec la jeunesse et sports, un éducateur sportif a été embauché en Plan Sport Emploi (PSE) sur 5 ans. Le pari que l'on a mené, c'est que sans aides on puisse le payer

 Voir pièces jointes les éléments liés au projet du TOS Athlétisme

Il y a une dizaine d'années quand il a fallu que l'on réfléchisse au projet, je traînais des pieds en me disant que ça allait nous détourner du boulot à faire qui était déjà suffisant.

Je travaille dans une association le foyer aubois qui gère 5 établissements et aide les personnes à se sortir de difficultés. Une des conditions pour bénéficier des aides de l'Etat est de répondre à un des objectifs défini par une loi de 2002 que chaque établissement doit avoir un projet d'établissement, que l'association qui gère les établissements écrive un projet qui s'inscrit dans un projet départemental en cohérence avec un projet régional voire national.

Nous avons un état d'esprit dans l'association qui nous dit que quand il y a une contrainte il faut essayer de la transformer en opportunité. Cela va peut être nous aider à mieux faire notre travail de rentrer dans cette logique de projet.

Le directeur de l'époque se préparait à partir à la retraite. Il a réuni son équipe de salariés, de bénévoles, d'administrateurs, des personnes accueillies au sein de l'association pour réfléchir au projet de l'association. Cela a permis de rédiger un projet qui a été soumis à la direction qui a suivi. On m'a présenté le projet que je devais donc faire vivre dans l'association dans laquelle j'allais travailler. Il y a quelques remarques que je souhaiterais faire puisque je suis arrivé avec un projet qui complétait ma fiche de poste. Cela a apporté des opportunités.

Le projet associatif est issu des statuts.

Le 1er projet est un document qui me sert beaucoup dans mon activité quotidienne car il donne les grandes orientations.

Il y a un phénomène que j'ai constaté : une fois que le projet était écrit, quand je suis arrivé, une de mes premières missions était de faire découvrir le projet aux salariés, aux bénévoles. Nous avons fait une grande réunion et les participants nous ont dit qu'ils le connaissaient déjà. **La chose la plus importante, ce n'est pas le document en tant que tel, c'est tout le travail que l'on fait pour le rédiger.** Il serait dommage de le rédiger tout seul puisqu'on échappe au côté participatif qui engage. En choisissant ceux qui vont participer à l'élaboration du document, on donne une couleur. Si ce ne sont que les salariés, on donne un document salarié. Si l'on veut que les bénévoles soient intégrés, il faut y penser.

A quoi sert le projet associatif ? : À faire dire les choses aux personnes qui ont participé. **Le projet est dans la réflexion du projet.**


Un projet, cela ouvre des perspectives, cela rend des choses possibles. Cela permet de nous mettre d'accord sur les mots : accompagner les personnes. On détermine précisément ce qu'on est, on met un cadre sur les activités de notre association, il y a des choses qu'on sait faire et d'autres pas, des choses que l'on a envie de faire et d'autres pas. Les limites nous permettent d'être créatifs. Le projet associatif a permis de faire évoluer les statuts qui dataient de 50 ans et qui ne correspondaient plus à ce qui apparaissait dans le projet a été réécrit pour les 5 prochaines années. 10 objectifs ont été retenus à partir de l'existant, les évolutions et ce qui reste encore à couvrir comme besoins.

Un autre point positif est que la démarche de rédaction fédère : faire participer des gens peut leur permettre de se mobiliser de façon différente, tout simplement parce que l'on parle ensemble. Cela peut permettre aussi de mobiliser le public, de faire réfléchir de manière plus large que le conseil d'administration. La démarche de rédaction de projet fédère.

Cela aide aussi à dire qui on est. Résumer son projet de manière synthétique permet de communiquer à se faire comprendre des autres et de se faire connaître. Cela aide aussi à dire oui ou non notamment sur des appels à projets et des financements. Cela évite de nous disperser.

Le projet associatif nous lie et nous permet de fonctionner ensemble. Une remarque personnelle : au départ, nous avons une approche un peu négative... mais quand on regarde autour de nous, dans le domaine économique ou politique, qui a la possibilité de se projeter sur 5 ans. Si on confie cela au secteur associatif, peut être que l'on donne la possibilité de se construire, de rêver, de se projeter. Si par ce biais là, on nous demande d'être des acteurs, de nous engager dans une société qui a plus de projets et plus de perspectives, il faut saisir la perche.

Une image à propos du projet associatif, c'est un jeu dans lequel on s'attache par couple les pieds. Dans un premier cas le couple après deux pas s'écroule, on peut comparer cette chute aux associations qui n'ont pas de projet associatif. **Le projet associatif consiste à se poser les bonnes questions** notamment par exemple pour reprendre l'exemple ci-dessus qui va faire le premier pas en avant, à quel rythme on avance, quand est ce que l'on s'arrête, lorsqu'il y a une difficulté comment on la résout ensemble, quelle stratégie on va développer, comment on tire bénéfice de la chute pour l'éviter par la suite.... de façon à coordonner les mouvements et avancer sans tomber. Si ce travail n'est pas réalisé, on perd.

 Voir pièces jointes les éléments liés au projet du Foyer Aubois

Synthèse

Arnaud Lecourt, Chef du service JSVA de la DDCSPP

Il y a la question liée à l'intention : quelle intention on a quand on met en place un projet, et pourquoi on le met.

Par exemple positionner la jeunesse dans la mémoire collective. A la suite, la construction du projet, comment on va le construire cela revient dans chaque intervention. Ce qui est aussi intéressant, c'est au niveau du CIDFF, on implique les salariés dans la construction du projet. L'état des lieux est aussi intéressant parce cela permet de définir quelles sont les attentes de notre public. Que fais-t-on pour s'améliorer.

Ce qui est aussi important, c'est le travail de concertation, la démarche participative. Si un projet n'est pas concerté, il ne sera pas partagé, même le public ne se retrouvera pas et le projet tombera à l'eau.

La mise en place d'une stratégie d'intervention en lien direct avec le projet associatif, mais pas seulement, on peut aller au-delà.

Ensuite les moyens : les actions mises en places par les associations comme par exemple faire appel à un personnel qualifié, répondre à la demande. Quelque part, le projet doit se traduire par des actions concrètes.

L'état finance assez largement des actions, comme les emplois d'avenir, le PSE et il y a des accompagnements proposés.

Libre à vous de faire évoluer l'association comme vous l'entendez. Le rôle des associations est d'être proche du terrain et quand on parle d'économie sociale et sociale, c'est tout le rayonnement actif que vous avez dans la société.

Pour résumer, c'est une démarche dynamique, partagée, avec un cadrage et des perspectives.

Présentation sur la formation « Projet associatif »

Michael Bouillon, F.D.M.J.C

Première séance : définition du projet associatif, présentation de plusieurs exemples d'organisation et d'architecture dans la construction d'un projet associatif. Il y a une méthodologie mais plusieurs déclinaisons dans l'écriture du projet en fonction de l'histoire de l'association, de ses activités, de ses projets,

Dans le domaine du sport, il y a une méthodologie reposant sur une trame constituée d'un volet économique, social, éducatif, on peut s'en inspirer, mais il y en a d'autres.

Sur la méthode, le travail porte sur les étapes, diagnostic, objectifs généraux, opérationnels, évaluation... Nous proposons des outils participatifs, comment faire vivre ces temps par un travail collectifs. La participation est un moyen mais aussi une finalité forte d'enrichissement.

La deuxième séance est orientée sur le comment faire vivre et donner de la cohérence au projet qui repose sur le fonctionnement démocratique au sein de l'association et l'information et la communication pour valoriser ces outils auprès des adhérents, familles, partenaires...

Dispositif Local d'Accompagnement (DLA)

Christine Meaume

Le dispositif local d'accompagnement né il y a une dizaine d'années d'un rapprochement de la Caisse des Dépôts et de Consignation et du Ministère du travail afin d'aider les associations ayant recruté des emplois jeunes à pérenniser leurs emplois. Aujourd'hui, les finalités sont identiques axées sur la pérennisation des emplois associatifs et de l'économie sociale et solidaire. Dans le département de l'Aube, le dispositif a été confié à la Ligue de l'Enseignement depuis mai 2011. Mon travail consiste à rencontrer les structures, les soutenir dans leur démarche de pérennisation de leurs activités et de leurs emplois par le biais d'un accompagnement individuel lorsque l'on a une problématique spécifique à la structure ou collectif lorsque l'on a plusieurs structures confrontées à une même problématique. Il n'est pas exclu pour l'année 2014 qu'un accompagnement collectif sur le thème du projet associatif soit mis en place.

Liens sur la construction du projet associatif

[Le Sport et le projet associatif: exemple d'un accompagnement ...](#)

www.cpa-picardie.fr › [Actualités](#)

Un beau projet partagé, des associations et des Ligues volontaires, des partenaires ... Une vidéo témoignage a été réalisée pour valoriser cet accompagnement. ... la faible valorisation du *projet associatif* clair dans les *associations sportives*. ... 12 d'entre elles ont bénéficié de l'accompagnement du DLA en 2012, afin de ...

[Guide méthodologique du projet associatif - DRJSCS Région Centre](#)

www.centre.drjscs.gouv.fr/.../Guide_methodologique_-_projet_associatif...

... qu'un « *projet associatif* » ? Comment élaborer le *projet associatif* d'une association? Que doit comporter le dossier de présentation du *projet associatif* ?

[Créer et réussir son projet associatif - Injep](#)

www.injep.fr/IMG/pdf/association.pdf

PROJET. Les Memoguides du porteur de projet. Institut national de la Jeunesse et de l'Éducation populaire. *INJEP son projet associatif*. Créer. & réussir ...

[Bien communiquer sur son projet - Injep](#)

www.injep.fr/IMG/pdf/guide_projet.pdf

Projet musical » et « Monter et réussir son *projet associatif* ». « Les mémo guides du porteur de projet » constituent une collection de plusieurs ouvrages ...

[Management par objectifs - Maestrio](#)

www.maestrio.com/nos-outils-et-methodes/management-par-objectifs

Management par objectif. C'est quoi ? Quand et pourquoi l'utiliser ? Ça fonctionne comment ? Ca vient d'où ? Pourquoi MAESTRIO l'a retenu ?

Le DLA de l'Aube : un outil au service du développement local



Un réseau susceptible de vous aider dans vos démarches le CRIB



Pour plus de renseignements consulter [portail au service de la vie associative](#)

**Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations de l'Aube
Bureau de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative**

Cité administrative des Vassaules
CS 30376 - 10 012 Troyes Cedex

Délégué Départemental à la Vie Associative : Pascal MOUNIER
03.25.70.46.54 – pascal.mounier@aubes.gouv.fr